

Réf: Dossier N° : 004663

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER IVOIRIEN DE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE » en abrégé «

**Siège social: ABIDJAN ADJAME PAILLER , LOT : 1132, ILOT 121,
SECTION TW PARCELLE : 414, 01 BP 4328 ABIDJAN 01**

**Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 27 mai 2021
reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 27 mai 2021, il a été
constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :**

**Dénomination sociale: « ATELIER IVOIRIEN DE CONSTRUCTION
INDUSTRIELLE» en abrégé«AICI».**

**Objet: TRAVAUX DE CONSTRUCTION MECANIQUE ET METALLIQUE
PRESTATION DIVERSES**

**Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la
vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes
sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de
donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement
toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières
et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

**Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix
Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.**

**Siège social: ABIDJAN ADJAME PAILLER , LOT : 1132, ILOT 121,
SECTION TW PARCELLE : 414, 01 BP 4328 ABIDJAN 01**

GÉRANT: ALLOU GERARD ANDERSON

**RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01464 du 27/05/2021 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe: n°10034/GTCA/RC/2021 du 27/05/2021

Pour Avis

Le CEPICI

